

MORBIHAN

TREDION

BEAUX-ARTS

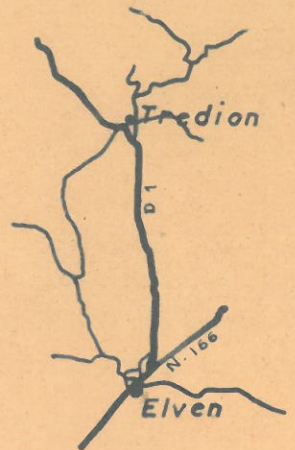
CANTON : ELVEN
ARROND^{ts} : VANNES

SITES

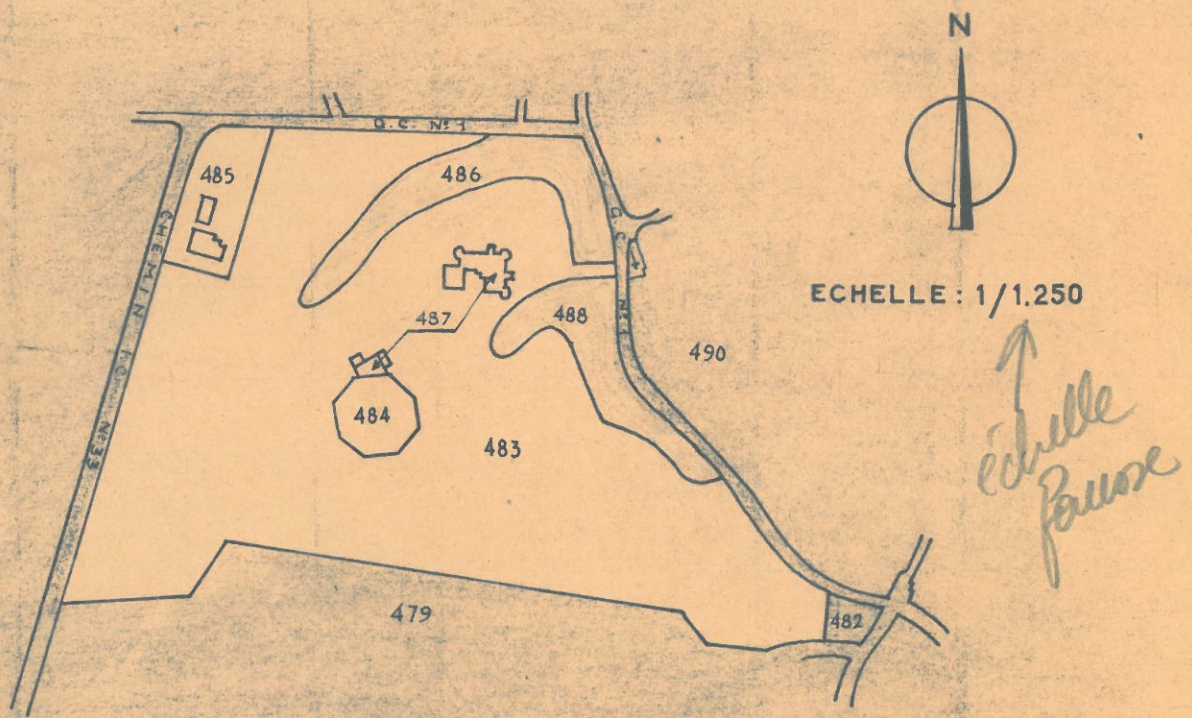
CLASSEMENT

Ju

PARC ET CHATEAU



MICHELIN N° 63
au 1/200 000



*S2 = 9,62 ha
mesure(s) 1/2500*

ARRÊTE du 6 mai 1943

Article 1er - L'ensemble formé à Tredion (Morbihan) par le château et son parc, comprenant les parcelles cadastrales N° 485 à 488 Section A, est classé parmi les Sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure ne vise que les façades et toitures.